

**Responsable UE**  
Catherine Cools

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
18 crédits • 360 points • 270 heures

Prérequis : 4CS10 Atelier de l'option

Corequis : 5CR1C Atelier de l'option•5CR11 Mémoire•5CR20 Matériaux nouveaux•5CS20

Tito de la finalité Q1•5CS21 Tito de la finalité Q2•5CR27 Chimie

## Activité.s d'apprentissage

### **C56SC - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier finalité - s**

18 crédits • 360 points • 270 heures • Cools Catherine

## Acquis d'apprentissage

Au terme de l'atelier de la finalité, l'étudiant sera capable de :

- Être autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre
- Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur
- Poser des actes de conservation préventive d'urgence
- Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

## - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier finalité - s Cools Catherine

### Objectifs

---

Au terme de l'**atelier de la spécialité (verre)**, l'étudiant de master 2 pourra :

Etre autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre

Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur

Poser des actes de conservation préventive d'urgence

Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre

### Contenu

---

#### Q1

Objet.s en verre issu.s de fouilles archéologiques ou conservé.s en musée. Reprise d'anciennes restaurations ou conservation-restauration.

Identification

Evaluation de l'état sanitaire

Documentation des anciennes interventions

Proposition de traitement

Essais, tests, éprouvettes

Conservation préventive

Conservation curative

Restauration (y compris support.s)

Conditionnement

#### Q2

Objet.s ou oeuvre.s d'art en verre ou en cristal. Reprise d'anciennes restauration ou conservation-restauration.

Même démarche que ci-dessus.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques notamment vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

### Bibliographie

---

Directement liée aux cours de technique et technologie de la spécialité.

### Mode d'évaluation pratique

---

## Q1 Evaluation artistique continue - atelier

Evaluation des travaux pratiques (techniques et/ou artistiques) liés à la conservation-restauration d'objets ou d'oeuvres d'art en verre et/ou cristal, sain ou altéré.

Les qualités esthétiques et techniques des travaux seront prises en compte ainsi que la progression de l'étudiant dans ses apprentissages.

Les fiches ou dossiers de conservation-restauration sont également cotés à hauteur de 20% de la note générale de l'atelier.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours